

Maraudes sociales

La grande exclusion et la détresse toujours plus profonde dans lesquelles s'enfoncent nos concitoyens ne peuvent laisser indifférent notre municipalité et, à fortiori, notre CCAS.



C'est dans cet esprit que, depuis 2009, notre CCAS s'implique et s'engage avec la Croix Rouge dans le développement des maraudes sociales.

En l'espèce, tous les lundi et vendredis de 19h à 21h30, à compter de la seconde semaine d'octobre et ce, jusque dans la première quinzaine du mois d'avril de l'année suivante, des maraudes sont organisées par cette association.

Contact

CCAS

Tél. 01 30 40 44 70